



pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975 - 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com

Lyon, le 12 septembre 2017

Rédacteur : Y. Gascoin

Tél. 04 78 54 09 97

<yves.gascoin@club-internet.fr>

M. Michel Le Faou

Vice-président de la Métropole

<mle.faou@grandlyon.com>

Objet : Place de Francfort (Lyon, 3^{ème}). Projet de réaménagement

Monsieur le Vice-président,

Nous vous remercions pour votre invitation à la réunion publique du 5 septembre à laquelle nous n'avons pas pu participer, par manque de disponibilités.

Nous relevons dans le site de LYON PART-DIEU que ce projet prévoit *"la réorganisation de la gare routière, aménagement paysager, maintien du parking minute. À plus long terme, la place de Francfort sera libérée du parking minute et de la gare routière qui l'occupent aujourd'hui (relocalisés dans la cour Villette Nord de la gare)"*.

Notre association s'intéresse aux déplacements de tous les piétons et, au delà des possibilités offertes par la marche, défend l'usage des modes alternatifs à la voiture, dont l'autocar, présent sur cette place.

Nous posons deux questions en forme de suggestions.

La première concerne le **très médiocre système d'information des voyageurs de la gare routière**. Ils n'ont droit qu'à des affichages papier, plus moins lisibles et faciles à déchiffrer, dispersés au droit des divers quais, selon les exploitants et destinations. Sont-ils au moins régulièrement mis à jour ? De plus, les poteaux supportant cet affichage ont été plus ou moins couchés par des chocs des cars, ce qui donne aux quais une image d'abandon

Un grand nombre de gares routières françaises, bien plus petites, comptent des affichages bien plus performants et sont mieux entretenues que celle de la Part-Dieu.

Ce niveau est très inférieur à celui donné à l'intérieur de la gare pour les trains: affichage lumineux de la totalité des trains en attente, indication des quais, des retards, des correspondances, etc. ..., le tout constamment mis à jour.

Est-il prévu de moderniser l'affichage de la gare routière pour l'amener au niveau de celui de la gare ferroviaire, dès la première tranche ? Ou cela se fera-t-il seulement pour la 2ème tranche ?

La seconde question concerne **le cheminement piétonnier principal traversant la rue de la Villette puis les voies des trams et du Rhônexpress pour accéder à la place**. Ce cheminement n'est pas homogène dans sa largeur. A la traversée des quais du Rhônexpress (seule la partie Sud est utilisée) il comporte une striction et un dévoiement qui en détériorent la qualité.

Nous ne méconnaissons pas les difficultés de la question, encore accrues désormais par la nécessaire défense contre les tentatives d'intrusions de véhicules destinés à commettre des attentats contre les piétons.

Est-il prévu, dès la première tranche, de corriger ces défauts au bénéfice d'un cheminement rectiligne, d'une largeur régulière et plus conséquente, en harmonie avec l'espace disponible dans le hall de la gare ?

Pouvez-vous nous communiquer quelques informations sur ces deux sujets ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Yves Gascoin, Coprésident